

"III. Que l'on fasse bénéficier les sociétés de tempérance du mode de contrôle de l'Association des Messes du Grand Vicair Mailloux et des avantages spirituels qui y sont attachés."

1912

Articles concernant la tempérance publiés par le Père Joachim-Joseph, o.f.m., en 1912, dans le *Bien Public*, journal hebdomadaire des Trois-Rivières.

Station Garneau. | 24 octobre.

Que ça fait pitié. | 12 décembre.

Vous ne savez pas. Sachez-le. | 19 décembre.

En outre, divers compte rendus de retraites de tempérance prêchées par le Père Joachim.

[S. t.] Lettre circulaire "aux Maires et Conseillers Ruraux" de la Province de Québec, en date du mois de février 1912, signée du Dr Jos. Gauvreau, registraire du Collège des Médecins, à Montréal. *S.l.n.d.* [Montréal, Imp. "Le Devoir", janvier 1912]. Feuille volante in-8, blanche au verso.

Cette circulaire fut expédiée le 31 janvier 1912. En voici la teneur.

MONTREAL, Février 1912.

Aux Maires et Conseillers Municipaux Ruraux, P.Q.

Monsieur le Maire,

La Chambre de Commerce de Montréal a adopté la résolution suivante :

"Que cette Chambre est d'opinion qu'il se-
rait dans l'intérêt du commerce et du public
"en général, qu'à l'avenir les certificats pour
"licences d'hôtels dans les districts ruraux
"fussent octroyés et confirmés par des Com-
"missaires de Licences suivant les mêmes pro-
"cédures que dans les cités de Montréal et de